



Réf./TG 2017.216

## Réunion d'information loup, Lyon, le 12 septembre 2017

### DECLARATION COMMUNE FNSEA FNO JA APCA

La FNSEA, la FNO, JA et l'APCA tiennent à exprimer leur rejet total des nouvelles propositions des deux Ministères concernant le Plan Loup 2018. :

- La profession agricole a été patiente et constructive dans la gestion de ce dossier en jouant le jeu des contributions écrites demandées par les Ministères, en participant aux nombreuses réunions malgré des contraintes professionnelles sur les exploitations et les nombreuses provocations des associations environnementalistes pendant ces réunions !
- A ce titre, nous avons demandé la réactivation du Groupe national loup, revu dans sa composition et doté d'un Président issu du monde politique, pour garantir des débats équilibrés sur ce dossier. Demande qui est restée sans réponse de votre part.
- Nous constatons, malgré tous ces efforts, qu'aucune de nos propositions n'a été reprise dans le futur Plan annoncé et que la politique que vous envisagez nuit fortement aux intérêts des éleveurs et à leur métier.
- Nous refusons la gestion adaptative telle qu'envisagée par les deux ministères qui aboutit à la territorialisation de ce dossier et à une inéquité de traitement entre les éleveurs : la clé d'entrée pour une gestion différenciée doit rester la pression de la prédation et non le territoire. Tous les éleveurs prédatés en France souffrent moralement, physiquement et économiquement de la présence des loups.
- Nous sommes opposés à la suppression des tirs de prélèvements et exigeons que tous les éleveurs puissent en bénéficier durant toute la campagne, sans restriction aucune !
- Nous refusons catégoriquement l'arbitrage du Préfet coordonnateur pour l'octroi des tirs de prélèvements et pour l'intervention de la brigade d'appui aux éleveurs ; cette compétence doit rester aux préfets départementaux, plus aptes à juger la réalité sur leurs territoires.

- Nous refusons toute conditionnalité entre indemnisations des dommages et mesures de protection : notre courrier contestant juridiquement la qualification des indemnisations en aides d'Etat dans les lignes directrices agricoles reste aujourd'hui sans réponse de la part du Ministère de l'écologie.
- Enfin nous décrivons toute expansion territoriale du loup telle que souhaitée dans votre prochain Plan. La protection des loups présents coûte à la France déjà plus de 26 millions d'€, dont une partie est payée par les éleveurs directement !

Dans un contexte où le crédo du gouvernement est la mise en place de mesures soutenables techniquement et financièrement, la mise en place de la conditionnalité et la suppression à venir de tirs de prélèvement ne contribuent pas à faire baisser la facture. Au contraire, une telle position de la part du gouvernement participe à faire disparaître les pratiques pastorales ancestrales, à tuer l'économie agricole sur nos territoires et la biodiversité qui en découlent tant souhaitées par la société.

Ces propositions sont un véritable mépris pour les éleveurs. Comment les jeunes peuvent-ils envisager de s'installer en pratiquant l'élevage à l'herbe en plein air dans ces conditions ?

Messieurs les représentants des Ministères de l'Agriculture, de l'alimentation et de la forêt et de la Transition écologique et solidaire, réécrivez votre copie. Mettez les éleveurs et l'élevage à l'herbe au cœur de votre futur Plan. C'est notre dernier avertissement !